



MILLENNIUM CHALLENGE ACCOUNT MOROCCO

وكالة حساب قعدى الألفية-المغربى

REVUE DE PRESSE

**CONSULTATION PUBLIQUE
SUR L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL
DES PROJETS DES ZONES INDUSTRIELLES
DE HAD SOUALEM ET SAHEL LAKHYAYTA**

LES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX DES PROJETS EN CONSULTATION PUBLIQUE

<http://aujourdhui.ma/economie/les-impacts-environnementaux-et-sociaux-des-projets-en-consultation-publique>



Revitalisation de la zone industrielle de Had Soualem et création de celle de Sahel Lakhyayta

Les résultats de l'étude d'impacts environnementaux et sociaux du projet de revitalisation et d'extension de la zone industrielle de Had Soualem et de création d'une nouvelle zone industrielle à Sahel Lakhyayta seront discutés ce jeudi. Une consultation publique sera organisée dans ce sens à Had Soualem et ce sous l'initiative de l'Agence Millennium Challenge Account-Morocco (MCA-Morocco) et le ministère de l'industrie, de l'investissement, du commerce et de l'économie numérique.

Une rencontre qui intervient dans le cadre de la mise en place d'un système de gestion de doléances permettant de recueillir et de traiter les préoccupations et les plaintes des parties prenantes en ce qui concerne lesdits projets. Ces projets s'inscrivent, en effet, dans le cadre du Compact II conclu en juin 2007 par le Maroc et le gouvernement américain dans l'optique de rehausser la qualité du capital humain et d'améliorer la productivité du foncier.

En effet, ces plates-formes répondent au deuxième volet du compact, à savoir la productivité du foncier qui englobe la composante « foncier industriel » comme activité. L'objectif étant de concevoir une nouvelle approche en matière de planification, de développement et de gestion d'espaces d'accueil industriels durables et de revitalisation de zones industrielles existantes, tirée par la demande tout en privilégiant le partenariat public-privé et la durabilité environnementale et sociale.

Ainsi, la revitalisation et l'extension de Had Soualem ainsi que le développement d'une nouvelle zone industrielle à Sahel Lakhyayta font partie des projets pilotes identifiés sur la base des résultats du diagnostic technique réalisé en conformité avec les standards environnementaux, sociaux, de genre et d'inclusion sociale.

Une étude a été réalisée sur les deux sites pour évaluer l'impact des projets sur les milieux biophysique et humain dans lesquels il intervient. Ce diagnostic a concerné dans un premier temps les phases de pré-construction et construction portant notamment sur les impacts associés à la nature des travaux, notamment les nuisances temporaires causées par les émissions de poussières et l'augmentation du niveau de bruit. En ce qui concerne la phase d'exploitation et d'entretien, il ressort que les impacts sont positifs, induits particulièrement par le nouveau modèle de développement de zones industrielles durables et inclusives.

LES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX DES PROJETS EN CONSULTATION PUBLIQUE

<https://linitiative.ca/International/les-impacts-environnementaux-et-sociaux-des-projets-en-consultation-publique/>

Les résultats de l'étude d'impacts environnementaux et sociaux du projet de revitalisation et d'extension de la zone industrielle de Had Soualem et de création d'une nouvelle zone industrielle à Sahel Lakhyayta seront discutés ce jeudi. Une consultation publique sera organisée dans ce sens à Had Soualem et ce sous l'initiative de l'Agence Millennium Challenge Account-Morocco (MCA-Morocco) et le ministère de l'industrie, de l'investissement, du commerce et de l'économie numérique. Une rencontre qui intervient dans le cadre de la mise en place d'un système de gestion de doléances permettant de recueillir et de traiter les préoccupations et les plaintes des parties prenantes en ce qui concerne lesdits projets. Ces projets s'inscrivent, en effet, dans le cadre du Compact II conclu en juin 2007 par le Maroc et le gouvernement américain dans l'optique de rehausser la qualité du capital humain et d'améliorer la productivité du foncier.

En effet, ces plates-formes répondent au deuxième volet du compact, à savoir la productivité du foncier qui englobe la composante «foncier industriel» comme activité. L'objectif étant de concevoir une nouvelle approche en matière de planification, de développement et de gestion d'espaces d'accueil industriel durables et de revitalisation de zones industrielles existantes, tirée par la demande tout en privilégiant le partenariat public-privé et la durabilité environnementale et sociale.

Ainsi, la revitalisation et l'extension de Had Soualem ainsi que le développement d'une nouvelle zone industrielle à Sahel Lakhyayta font partie des projets pilotes identifiés sur la base des résultats du diagnostic technique réalisé en conformité avec les standards environnementaux, sociaux, de genre et d'inclusion sociale.

Une étude a été réalisée sur les deux sites pour évaluer l'impact des projets sur les milieux biophysique et humain dans lesquels il intervient. Ce diagnostic a concerné dans un premier temps les phases de pré-construction et construction portant notamment sur les impacts associés à la nature des travaux, notamment les nuisances temporaires causées par les émissions de poussières et l'augmentation du niveau de bruit. En ce qui concerne la phase d'exploitation et d'entretien, il ressort que les impacts sont positifs, induits particulièrement par le nouveau modèle de développement de zones industrielles durables et inclusives.

IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL : DÉPLOIEMENT DU MODÈLE PILOTE DANS LES ZONES INDUSTRIELLES DE HAD SOUALEM, BOUZNKA ET SAHEL LAKHYAYTA

<https://www.ecoactu.ma/impact-environnemental-et-social-deploiement-du-modele-pilote-dans-les-zones-industrielles-de-had-soualem-bouznika-et-sahel-lakhyayta/>



L'Agence Millennium Challenge Account-Morocco (MCA-Morocco), a organisé, en étroite coopération avec Le Ministère de l'Industrie, de l'Investissement, du commerce et de l'Economie Numérique (MIICEN) et avec l'appui des autorités locales, une consultation publique sur l'impact environnemental et social du projet de revitalisation et d'extension de la zone industrielle de Had Soualem et de développement d'une nouvelle zone industrielle à Sahel Lakhyayta, appelées à terme à abriter autour de 400 entreprises et à générer environ 16.000 emplois directs.

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de l'activité « Foncier industriel » relevant du deuxième programme de coopération « Compact II », conclu le 30 novembre 2015 entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, représenté par Millennium Challenge Corporation (MCC), et dont la mise en œuvre a été confiée à l'Agence MCA-Morocco.

« Cette consultation publique, qui consacre l'approche participative ayant été adoptée dès les premières phases de développement de l'activité « Foncier industriel », a pour objectifs d'associer l'ensemble des acteurs du projet susmentionné à l'examen des résultats de l'étude relative à son impact environnemental et social et de recueillir leurs avis afin de les intégrer, dans la mesure du possible, dans le design final de ce projet, dont la mise en œuvre devrait démarrer durant l'année 2019 », souligne un communiqué de MCA-Morocco.

Cette consultation publique a été marquée par la participation active d'une audience diversifiée, constituée d'élus des communes de Had Soualem et Sahel Ouled Hriz, de représentants des sociétés industrielles de Had Soualem et de leurs employés, d'architectes et de promoteurs immobiliers et d'acteurs du monde académique, de la recherche et de la société civile.

A cette occasion, les participants ont salué la démarche participative adoptée dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet, tout en se félicitant de ses impacts positifs prévisibles, en termes notamment d'opportunités d'emploi générées en faveur des jeunes de cette localité.

Il est à rappeler, à cet égard, qu'après la réalisation d'un diagnostic participatif impliquant toutes les parties concernées, à savoir les ministères, les établissements publics, le secteur privé, la société civile, et les partenaires techniques et financiers, un diagnostic technique des infrastructures de la zone industrielle de Had Soualem a été mené, avec l'appui technique d'un bureau d'études spécialisé. Ce diagnostic technique a permis de relever les principales défaillances techniques et les contraintes environnementales, sociales et sanitaires et de proposer les ajustements nécessaires pour réhabiliter les infrastructures afin de créer un environnement propice à l'amélioration de l'attractivité de la zone et à son développement.

Pour rappel, ce projet est l'une des composantes de l'activité « Foncier industriel » relevant du projet « Productivité du foncier » qui constitue, aux côtés du projet « Education et formation pour l'employabilité », les deux projets qui seront financés par le Compact II. Entré en vigueur le 30 juin 2017 pour une durée de cinq ans, le Compact II a pour objectifs de rehausser la qualité du capital humain et d'améliorer la productivité du foncier.

Dotée d'un budget de l'ordre de 127 millions de dollars américains, l'activité « Foncier industriel » vise à atténuer la contrainte liée à la difficulté d'accès au foncier industriel, à travers la conception et le déploiement d'un nouveau modèle en matière de planification, de développement, de revitalisation et de gestion des espaces d'accueil industriel, tirée par la demande et privilégiant le partenariat public privé (PPP).



Outre le déploiement de ce nouveau modèle, à titre pilote, au niveau de trois zones industrielles situées dans la Région Casablanca-Settat (Had Soualem, Bouznika et Sahel Lakhyayta), l'activité « Foncier industriel » s'articule autour de deux autres composantes, à savoir la mise en place du Fonds des Zones Industrielles Durables (FONZID) visant à financer des initiatives de développement de nouvelles zones industrielles ou de requalification de zones existantes selon un modèle de zones industrielles durables et l'apport d'une assistance technique aux parties prenantes, en particulier le MIICEN, en matière de développement et de gestion des zones industrielles.

LES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX DES PROJETS EN CONSULTATION PUBLIQUE

<https://fr.azulpress.ma/?p=18537>



Revitalisation de la zone industrielle de Had Soualem et création de celle de Sahel Lakhyayta

Les résultats de l'étude d'impacts environnementaux et sociaux du projet de revitalisation et d'extension de la zone industrielle de Had Soualem et de création d'une nouvelle zone industrielle à Sahel Lakhyayta seront discutés ce jeudi. Une consultation publique sera organisée dans ce sens à Had Soualem et ce sous l'initiative de l'Agence Millennium Challenge Account-Morocco (MCA-Morocco) et le ministère de l'industrie, de l'investissement, du commerce et de l'économie numérique. Une rencontre qui intervient dans le cadre de la mise en place d'un système de gestion de doléances permettant de recueillir et de traiter les préoccupations et les plaintes des parties prenantes en ce qui concerne lesdits projets. Ces projets s'inscrivent, en effet, dans le cadre du Compact II conclu en juin 2007 par le Maroc et le gouvernement américain dans l'optique de rehausser la qualité du capital humain et d'améliorer la productivité du foncier.

En effet, ces plates-formes répondent au deuxième volet du compact, à savoir la productivité du foncier qui englobe la composante «foncier industriel» comme activité. L'objectif étant de concevoir une nouvelle approche en matière de planification, de développement et de gestion d'espaces d'accueil industriel durables et de revitalisation de zones industrielles existantes, tirée par la demande tout en privilégiant le partenariat public-privé et la durabilité environnementale et sociale.

Ainsi, la revitalisation et l'extension de Had Soualem ainsi que le développement d'une nouvelle zone industrielle à Sahel Lakhyayta font partie des projets pilotes identifiés sur la base des résultats du diagnostic technique réalisé en conformité avec les standards environnementaux, sociaux, de genre et d'inclusion sociale.

Une étude a été réalisée sur les deux sites pour évaluer l'impact des projets sur les milieux biophysique et humain dans lesquels il intervient. Ce diagnostic a concerné dans un premier temps les phases de pré-construction et construction portant notamment sur les impacts associés à la nature des travaux, notamment les nuisances temporaires causées par les émissions de poussières et l'augmentation du niveau de bruit. En ce qui concerne la phase d'exploitation et d'entretien, il ressort que les impacts sont positifs, induits particulièrement par le nouveau modèle de développement de zones industrielles durables et inclusives.

ZONE INDUSTRIELLE DE HAD SOUALEM : MCA-MOROCCO LANCE UNE CONSULTATION PUBLIQUE

<https://www.laquotidienne.ma/article/alaune/zone-industrielle-de-had-soualem-mca-morocco-lance-une-consultation-publique>



L'Agence Millennium Challenge Account-Morocco (MCA-Morocco), a organisé, en étroite coopération avec le ministère de l'Industrie, et avec l'appui des autorités locales, le 7 Mars 2019 à Had Soualem, une consultation publique sur l'impact environnemental et social du projet de revitalisation et d'extension de la zone industrielle de Had Soualem et de développement d'une nouvelle zone industrielle à Sahel Lakhyayta.

Elles sont appelées à terme à abriter autour de 400 entreprises et à générer environ 16.000 emplois directs.

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de l'activité "Foncier industriel" relevant du deuxième programme de coopération "Compact II", conclu le 30 novembre 2015 entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, représenté par Millennium Challenge Corporation (MCC), et dont la mise en œuvre a été confiée à l'Agence MCA-Morocco.

Cette consultation publique, qui consacre l'approche participative ayant été adoptée dès les premières phases de développement de l'activité "Foncier industriel", a pour objectifs d'associer l'ensemble des acteurs du projet susmentionné à l'examen des résultats de l'étude relative à son impact environnemental et social et de recueillir leurs avis afin de les intégrer, dans la mesure du possible, dans le design final de ce projet, dont la mise en œuvre devrait démarrer durant l'année 2019, informe l'Agence.

Cette consultation publique a été marquée par la participation active d'une audience diversifiée, constituée d'élus des communes de Had Soualem et Sahel Ouled Hriz, de représentants des sociétés industrielles de Had Soualem et de leurs employés, d'architectes et de promoteurs immobiliers et d'acteurs du monde académique, de la recherche et de la société civile.

A cette occasion, les participants ont salué la démarche participative adoptée dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet, tout en se félicitant de ses impacts positifs prévisibles, en termes notamment d'opportunités d'emploi générées en faveur des jeunes de cette localité. Il est à rappeler, à cet égard, qu'après la réalisation d'un diagnostic participatif impliquant toutes les parties concernées, à savoir les ministères, les établissements publics, le secteur privé, la société civile et les partenaires techniques et financiers, un diagnostic technique des infrastructures de la zone industrielle de Had Soualem a été mené, avec l'appui technique d'un bureau d'études spécialisé.

Ce diagnostic technique a permis de relever les principales défaillances techniques et les contraintes environnementales, sociales et sanitaires et de proposer les ajustements nécessaires pour réhabiliter les infrastructures afin de créer un environnement propice à l'amélioration de l'attractivité de la zone et à son développement.

Pour rappel, ce projet est l'une des composantes de l'activité «Foncier industriel» relevant du projet « Productivité du foncier» qui constitue, aux côtés du projet «Education et formation pour l'employabilité», les deux projets qui seront financés par le Compact II.

Entré en vigueur le 30 juin 2017 pour une durée de cinq ans, le Compact II a pour objectifs de rehausser la qualité du capital humain et d'améliorer la productivité du foncier.

Dotée d'un budget de l'ordre de 127 millions de dollars américains, l'activité «Foncier industriel» vise à atténuer la contrainte liée à la difficulté d'accès au foncier industriel, à travers la conception et le déploiement d'un nouveau modèle en matière de planification, de développement, de revitalisation et de gestion des espaces d'accueil industriel, tirée par la demande et privilégiant le partenariat public privé (PPP).



Outre le déploiement de ce nouveau modèle, à titre pilote, au niveau de trois zones industrielles situées dans la Région Casablanca-Settat (Had Soualem, Bouznika et Sahel Lakhyayta), l'activité «Foncier industriel» s'articule autour de deux autres composantes : la mise en place du Fonds des Zones Industrielles Durables (FONZID) visant à financer des initiatives de développement de nouvelles zones industrielles ou de requalification de zones existantes selon un modèle de zones industrielles durables et l'apport d'une assistance technique aux parties prenantes, en particulier le ministère de l'Industrie, en matière de développement et de gestion des zones industrielles.■